N°39/2026

Département du Bas-Rhin, Arrondissement de MOLSHEIM

COMMUNE de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM

Délibération du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 30 octobre, 2026
Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

Conseillers élus : 19, en fonction : 19, présents : 14 (quorum atteint)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Dominique FAULLUMEL
MEMBRES PRESENTS : M. ATIBARD Arnaud, Mme BAUER Sybille, Mme DIETZ Laurianne, M. EBER Noé, Mme ESSLINGER Chantal, Mme FREY Laetitia, M. FRIEDRICH Christophe, M. FRIEDRICH Florian, Mme GRASS Sophie, M. HAMEURY Marc, M. IMBERT Jean-Pierre, Mme LAUGEL Virginie, Mme RHINN Muriel, Mme SCHMITT Magali.
MEMBRE ABSENTS EXCUSES : M. GILLMANN Sébastien (procuration à GRASS Sophie), M. HISS Sébastien (procuration à EBER Noé), Mme LUTZ Anne (procuration à BAUER Sybille), M. MULLER Loïc (procuration à FRIEDRICH Christophe).
MEMBRE ABSENTS : M. MAETZ Claude.

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION DE LA MAISON SITUEE AU 54 RUE DU CIMETIERE

Vu la délibération n° 55/2015 du 25 septembre 2026 approuvant la convention d'occupation de la maison située au 54 rue du Cimetière à Griesheim-près-Molsheim, conclue avec la micro-crèche « Les Ptits Lou », représentée par Mme REMY ;

Vu la cession du fonds de commerce de la micro-crèche « Les Ptits Lou » par Mme REMY à la société MDI représentée par M. David MATTERN directeur général ;

Vu la nouvelle convention d'occupation de la maison située au 54 rue du Cimetière à Griesheim-près-Molsheim entre la commune de Griesheim et la société MDI représentée par M. David MATTERN, directeur général, exploitant de la micro-crèche « Les Ptits Lou » ;

Vu l'article L. 1311-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que Mme REMY a cessé son activité et a cédé son fonds de commerce à la société MDI représentée par M. David MATTERN, directeur général ;

Considérant que la société MDI reprendra l'activité de la micro-crèche à compter du 1er novembre 2026 et non pas le 24 août 2026 ;

Considérant qu'il y a lieu de régulariser cette situation par une nouvelle convention d'occupation qui annule celle signée en date du 30 juin 2026 avec la société MDI ;

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture
067-216701722-20261102-del39_2026-DE
Date de réception préfecture : 02/11/2026

APPROUVE la nouvelle convention d'occupation de la maison située au 54 rue du Cimetière à Griesheim, conclue entre la commune de Griesheim-près-Molsheim et la société MDI exploitant de la micro-crèche « Les Ptits Lou » à compter du 1er novembre 2026.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

Griesheim-près-Molsheim, le 02 novembre 2026

Le secrétaire de séance,

Dominique FAULLUMEL

Le Maire,

Christophe FRIEDRICH

Affiché ou notifié le - 3 NOV 2026
Rendue exécutoire le - 3 NOV 2026
Le Maire,

Voies et délais de recours
La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans les deux mois à compter de son affichage/notification, soit par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours : https://www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
067-216701722-20261102-del39_2026-DE
Date de réception préfecture : 02/11/2026